

Circonscription électorale :.....  
Canton électoral :.....  
Bureau principal de canton B

**ÉLECTION DU PARLEMENT WALLON  
DU 26 MAI 2019.**

**Procès-verbal de réception  
des doubles des tableaux de dépouillement du canton électoral.**

*I. Constitution et composition du bureau.*

Le dimanche 26 mai 2019, à ..... heures, le bureau principal de canton se réunit dans le local situé à .....  
.....à l'effet de procéder au recensement des résultats du dépouillement au niveau du canton.

Le bureau est composé de : <sup>(1)</sup>

M. .... président.

1. M. ....  
2. M. ....  
3. M. ....  
4. M. .... } assesseurs  
et de M. .... secrétaire.

Ont siégé comme témoins : <sup>(1)</sup>

Pour la liste ... : M. ....  
Pour la liste ... : M. ....  
Pour la liste ... : M. ....  
Pour la liste ... : M. ....  
Pour la liste ... : M. ....  
Pour la liste ... : M. ....  
Pour la liste ... : M. ....

(ou) Aucun témoin ne s'est présenté.

Le président, les assesseurs, le secrétaire et les témoins prêtent le serment prescrit par l'article 104 du Code électoral <sup>(2)</sup>.

(1) Le nom et le prénom sont précédés de la mention : Madame (Mme) ou Monsieur (M.).

(2) - La formule du serment pour les membres du bureau est: «*Je jure de recenser fidèlement les suffrages et de garder le secret des votes*».  
- La formule du serment pour les témoins est: «*Je jure de garder le secret des votes*».  
- Le serment est prêté par les assesseurs, le secrétaire et les témoins entre les mains du président, et par celui-ci en présence du bureau constitué.

OBSERVATIONS :

.....

.....

*II. Réception des tableaux de dépouillement.*

N° des bureaux B	Heure de réception définitive des doubles des tableaux de dépouillement	Observations <sup>(3)</sup>

Le président de chacun des bureaux de dépouillement B a remis le double du tableau dressé par son bureau au président du bureau principal de canton B.

Après vérification et correction éventuelle, chaque tableau est paraphé par ce dernier nommé. Celui-ci a signé pour récépissé dudit tableau le procès-verbal du bureau de dépouillement dont son président était porteur.

---

(3) Le cas échéant, indiquer que le président du bureau ayant apporté le double du tableau à ..... heures a été invité à le faire rectifier ou compléter.

III. *Etablissement d'un tableau récapitulatif.*

Le bureau principal de canton B reprend par bureau de dépouillement B sur un tableau récapitulatif (voir annexe 2):

- le nombre des bulletins déposés, le nombre des bulletins blancs ou nuls et le nombre des bulletins valables;
- pour chacune des listes classées suivant leur numéro d'ordre, le nombre des bulletins de chacune des quatre sous-catégories visées à l'article 156, § 1<sup>er</sup>, alinéa 2, du Code électoral;
- pour chaque candidat titulaire ou suppléant de chaque liste, le total des suffrages nominatifs qu'il a obtenus.

Le bureau totalise pour l'ensemble du canton toutes ces rubriques et y ajoute le chiffre électoral de chaque liste.

IV. *Communication des résultats par voie digitale.*

Le président du bureau principal de canton B ou la personne qu'il a désignée à cette fin communique, sans délai et en utilisant la signature électronique émise au moyen de sa carte d'identité, au Ministre de l'Intérieur et au Ministre-Président du Gouvernement wallon:

- le total des bulletins déposés, le total des bulletins blancs et nuls et le total des votes valables;
- le chiffre électoral de chacune des listes;
- les suffrages nominatifs obtenus par chaque candidat titulaire ou suppléant.

V. *Transmission du procès-verbal et du tableau récapitulatif.*

Le président du bureau principal de canton B assure l'envoi sans délai et en utilisant la signature électronique émise au moyen de sa carte d'identité, du procès-verbal de son bureau reprenant le tableau récapitulatif:

- au président du bureau principal de circonscription électorale B;
- au Ministre de l'Intérieur;
- au Ministre-Président du Gouvernement wallon.

Le président du bureau principal de canton B met également ce procès-verbal, ainsi que les doubles des tableaux de dépouillement et le tableau récapitulatif sous enveloppe, la scelle cachette et la fait remettre, par la voie la plus rapide, au président du bureau principal de circonscription électorale B, qui en donne récépissé.

Fait à ....., le .... 2019.

*Le secrétaire,*

*Le président,*

*Les assesseurs,*

*Les témoins,*

**P.S. : N'oubliez pas de remettre, au plus tard le jour des élections, dûment complétée, la liste destinée au paiement des jetons de présence, au Président du bureau principal de canton A.**



Circonscription électorale : .....  
Canton électoral : .....  
Bureau principal de canton B

**ÉLECTION DU PARLEMENT WALLON  
DU 26 MAI 2019.**

**Tableau récapitulatif des résultats transmis par les bureaux de dépouillement.**

Bureaux de dépouillement B	Numéros des bureaux de vote dont le scrutin a été dépouillé par ces bureaux	Nombre des bulletins trouvés dans les urnes	Nombre des bulletins blancs ou nuls	Nombre des bulletins valables
Commune de ...				
1 <sup>ème</sup> bureau				
2 <sup>ème</sup> bureau				
X <sup>ème</sup> bureau				
Sous-Total				
Commune de ...				
7 <sup>ème</sup> bureau				
8 <sup>ème</sup> bureau				
X <sup>ème</sup> bureau				
Sous-Total				
<b>Total pour le canton</b>				

LISTE . . . . .					
Bureaux de dépouillement B n°	1° Nombre de bulletins marqués en tête de liste	2° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	3° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	4° Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants	Total
Commune de ....					
Sous-Total pour la commune ...					
Commune de ....					
Sous-Total pour la commune ...					
Total pour le canton					

LISTE .....													
Nombre de suffrages nominatifs obtenus par les candidats titulaires dont les noms figurent ci-dessous													
Bureau de dépouille ment B n°	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Commune de ...													
Sous- Total pour la Commune de ...													
Commune de ...													
Sous- Total pour la Commune													



e de ...													
Total pour le canton													

LISTE .....													
Nombre de suffrages nominatifs obtenus par les candidats suppléants dont les noms figurent ci-dessous													
Bureau de dépouille ment B n°	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Commune de ...													
Sous-Total pour la Commune de ...													
Commune de ...													





Sous- Total pour la Commun e de ...													
Total pour le canton													

